



Bientôt le congrès !

édito

Un congrès est toujours un moment important dans la démocratie de notre fédération. Cependant celui-ci revêt une importance toute particulière.

En effet, il intervient sur la fin d'un quinquennat qui a été productif en termes d'attaque contre les Fonctionnaires, leurs statuts, leurs conditions de travail et de rémunération et leurs représentants en commissions paritaires. Notre congrès sera l'occasion de faire un point sur ces attaques mais aussi sur les stratégies à mettre en œuvre pour continuer à défendre efficacement nos collègues et (re)conquérir des droits.

Ces attaques contre les Fonctionnaires et les Services Publics ont eu lieu dans un contexte inédit. En effet, le contexte sanitaire, s'il a démontré l'importance des Services Publics et de leurs agent.e.s, a aussi, parallèlement, affaibli les collectifs de travail et de lutte. Nos syndicats ont dû s'adapter et ont eu un travail important pour retisser du lien entre les personnels mais aussi aux côtés des usagers.

Pour terminer, les problématiques climatiques se font chaque jour plus préoccupantes et des alternatives à un système économique et politique qui nous mènent droit dans le mur sont de plus en plus nécessaires et urgentes.

Pour débattre des toutes ces thématiques et des mandats que devra porter notre fédération pour les 3 ans à venir, n'hésitez pas, venez au congrès de la FSU 69 les 4 et 5 janvier !

François Jandaud,
secrétaire départemental FSU

- **Bilan d'activité**
Congrès départemental p 2
- **Unité et Action**
Ecole Emancipée p 3
- **Emancipation**
Front Unique p 4
- **Bilan dans les écoles**
Rentrée 2021 dans le
2nd degré p 5
- **Plus Jamais Ca**
RESF
Extrême droite p 6
- **Collectif droit des femmes**
Jamais sans toit p 7
- **Expérimentation AvenirPro**
Aide Sociale Interministérielle p 8

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE, QUELQUES ÉLÉMENTS :

Dans un contexte difficile pour maintenir une approche collective du militantisme, la section départementale de la FSU a continué à être un vrai espace d'échanges et de débats ainsi qu'à apporter son soutien aux syndicats nationaux de tous milieux professionnels. Avec son bulletin trimestriel, la FSU 69 a pu informer ses adhérent.e.s des problématiques rencontrées par les personnels d'horizons divers et ainsi populariser leurs luttes et revendications. Par ailleurs la section départementale a été de toutes les intersyndicales et actions interprofessionnelles, aussi bien sur les retraites que la loi travail et les mobilisations pour la défense de l'emploi, des conditions de travail et des salaires.



Plus spécifiquement, dans l'Education Nationale, la FSU 69 a joué son rôle en favorisant la coordination de ses différents syndicats nationaux aussi bien pour la préparation des instances au sein de l'éducation nationale que dans celle des actions contre les différentes attaques menées par Jean-Michel Blanquer.

Pour terminer, la section départementale est présente et participe à de nombreux collectifs et associations, aussi bien sur les questions climatiques et d'environnement, les problématiques liées à l'extrême-droite ou la scolarisation des élèves sans-papiers que pour défendre l'égalité des droits, la lutte contre les discriminations (LGBTI, femmes, migrant.e.s...) ou le développement des services publics. L'équipe départementale assure le suivi des débats au sein de ces collectifs, l'aide à l'élaboration d'actions, de réunions publiques, informe les différents syndicats nationaux de ces actions et impulse des temps de formation syndicale sur ces thématiques, bien souvent en réunissant un arc syndical le plus large possible comme, par exemple sur le dernier mandat, le stage sur les élèves sans toit ou celui sur les luttes féministes. Il est à noter qu'au cours de ce mandat, face à l'urgence climatique, la FSU 69 a participé à la création d'un collectif « Plus jamais ça ! » au niveau local.

Le secrétariat départemental
de la FSU 69

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL FSU 69

Un temps fort de la démocratie interne

Les congrès sont un moment important de notre démocratie interne. C'est avec ces congrès départementaux, suivis d'un congrès national, que notre fédération construit ses revendications pour les 3 années à venir. C'est un moment où chaque adhérent.e d'un syndicat de la FSU peut confronter son analyse, son quotidien professionnel avec celui des autres secteurs du champ de syndicalisation de la FSU et débattre de thématiques aussi diverses que le système éducatif, le statut des fonctionnaires, les services publics, la recomposition du mouvement syndical ou la lutte pour le climat.

Quand se tiendra le congrès ?

Le congrès départemental se tiendra les 4 et 5 janvier à la Bourse du Travail à Lyon (métro Tram Place Guichard) afin de préparer le congrès national qui se tiendra du 31 janvier au 4 février à Metz.

Comment participer au congrès ?

Tout.e adhérent.e à jour de cotisation peut participer au congrès. Il suffit pour cela de contacter son syndicat national ou la section départementale de la FSU. La répartition des mandats, selon les syndicats nationaux et les courants de pensée, est déterminée par les résultats du vote issu du dernier congrès de la FSU. Votre syndicat national et/ou votre courant de pensée a été informé du nombre de mandats dont il dispose. Les mandats sont nombreux, il y a donc assez de place pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir participer activement à ce congrès ! La section départementale FSU ou votre syndicat national établira un mandat à votre nom et une autorisation d'absence de droit.

Ordre du jour prévisionnel du congrès :

Mardi 4 janvier

8h30 : accueil
9h : expression des courants, débat sur le RA national et le bilan départemental
10h30 : bilan financier départemental
11h : commissions thèmes 1 et 2 en parallèle
12h : repas
14h : suite commissions thèmes 1 et 2
15h30 : commissions thèmes 3 et 4 en parallèle
18h : réunion par courant de pensée
19h30 fermeture Bourse
22h : horaire butoir d'envoi des amendements/motion

Mercredi 5 janvier

8h30 : accueil
9h : thème 1 en plénière
10h30 : thème 2 en plénière
12h repas
14h : thème 3 en plénière
15h : thème 4 en plénière
16h : modifs statutaires
17h vote de la délégation



CONTRIBUTION D'UNITÉ ET ACTION :

Unité et Action est un courant se revendiquant d'un syndicalisme de transformation sociale, un syndicalisme de luttes fortement ancrées dans le quotidien professionnel de nos collègues. Pour Unité et Action, la FSU doit continuer de mener de front tous les aspects du syndicalisme : aussi bien agir au quotidien sur le lieu de travail, négocier, mener les rapports de force nécessaires pour améliorer les conditions de travail et de rémunération de nos collègues qu'agir pour transformer en profondeur la société.



Ainsi, dans le contexte politique, écologique et social que nous connaissons, la FSU doit poursuivre son travail de réflexion sur les transformations nécessaires de la société et poursuivre sa participation aux luttes au sein des différents collectifs de notre département. Par sa présence dans les services publics, la FSU y porte une voix singulière, faisant entendre à la fois celle des personnels et l'intérêt des usagers. Cette voix est bien souvent au service de l'unité la plus large, seule à même de construire des actions suffisamment massives pour peser et gagner.

Cependant, face à la casse des statuts de la Fonction Publique, aux attaques portées contre nos carrières et le paritarisme, aux dérives du néo-management et dans le contexte sanitaire que nous connaissons, la FSU doit aussi continuer à défendre les droits des collègues pied à pied, au plus proche du terrain. Notre fédération a la chance de pouvoir s'appuyer sur des syndicats nationaux fortement ancrés dans leurs secteurs et doit tout mettre en œuvre pour les renforcer. En effet, quand des remparts comme le paritarisme se voient fortement affaiblis, se syndiquer devient la seule façon de s'informer sur ses droits, de se défendre face à un supérieur hiérarchique ou dans son droit à mutation, à avancement ou à une retraite digne. La FSU ne peut abandonner ces questions et le congrès devra réfléchir aux évolutions nécessaires pour continuer d'offrir aux collègues des outils de défense individuelle et de lutte collective forts et efficaces.

Unité et Action
<https://unite-action.fr>

RENFORCER NOTRE IMPLICATION DANS LES LUTTES DE TRANSFORMATION SOCIALE



Nous souhaitons d'abord souligner la continuité du travail réalisé par la FSU 69 pendant la période de crise sanitaire auquel nous avons participé, en tant que militant·es, parfois en responsabilité dans les syndicaux nationaux ou la fédération. L'activité menée montre que la FSU s'inscrit dans le cadre de mouvements et d'actions de transformation sociale.

Nous nous réjouissons donc de voir la FSU se positionner sur des terrains comme celui de la lutte contre l'extrême-droite, la solidarité avec les migrant·es ou les mobilisation en faveur du climat... Mais nous avons des difficultés à faire vivre ces mandats dans la fédération et dans ses syndicats nationaux. Il faut donc améliorer notre organisation et la renforcer en impliquant davantage les militant·es (du CDFD notamment).

Selon nous, il existe encore une trop grande rupture entre les luttes sectorielles ou plus "corporatistes" et les luttes sur le terrain social, économique et sociétal. Or, afin de répondre aux préoccupations de la jeunesse et à ses nouvelles façons de militer, il est temps de réorienter l'action syndicale vers les nouvelles générations et des modalités de mobilisation alternatives (non incompatibles avec les luttes "habituelles"), parfois portées par des collectifs plus larges. "Plus jamais ça" en est un exemple.

Dans le contexte inquiétant de crise, division de la gauche et progression des idées d'extrême-droite, le rôle des syndicats est important. Il nous faut donc une fédération forte qui soit plus qu'une addition des syndicats nationaux et qui combatte les politiques néolibérales à l'œuvre dans tous les services publics.

Ecole Emancipée 69
<https://www.ecoleemancipee.org>
ee69-contact@orange.fr

**FACE À L'OFFENSIVE CONTRE LE STATUT, L'ENSEIGNEMENT
PUBLIC, LA SÉCU, COMBATTRE MACRON ET SA POLITIQUE
NÉCESSITE UNE STRICTE INDÉPENDANCE SYNDICALE**

On ne peut analyser l'activité départementale sans partir du bilan national. On prendra l'exemple particulier de l'offensive de Macron contre la Sécurité sociale, contre l'hôpital public.

La direction nationale de la FSU participe aux concertations sur la réforme de protection sociale complémentaire (PSC). Or, sous couvert de faire participer l'employeur au financement d'une PSC obligatoire, cette "réforme" est conçue comme le moyen d'imposer un panier de soin à minima ce qui conduira à une baisse importante du niveau de couverture. La logique de la PSC obligatoire dans le privé va ainsi s'appliquer aux fonctionnaires : inégalités entre les salariés selon les employeurs, exclusion des plus précaires, développement des surcomplémentaires privées...



Les retraités exclus de cette mesure payeront des cotisations plus élevées. Cette rupture de la solidarité va de pair avec l'objectif de Macron d'en finir avec les régimes spéciaux de retraites dont les régimes de fonction publique, le code des pensions.

La PSC obligatoire est conçue comme le moyen de réduire la couverture de la Sécu (assurance maladie/AMO) et de développer les assurances privées avec différents niveaux de couverture (selon le portefeuille du salarié). Elle constitue une nouvelle et importante attaque contre le statut.

Ce projet de réforme est totalement contradictoire au "100% sécu", aux principes de 1945 et au statut des fonctionnaires. La FSU doit en exiger le retrait, rompre les concertations et engager une campagne massive d'information. C'est aussi le moyen de combattre les projets de liquidation de la Sécu annoncés, notamment celui d'une "Grande sécu" ou de ses variantes.

Emancipation, 22/12/21
69.emancipation@gmail.com
www.emancipation69.fr

**LE COURANT FRONT UNIQUE PORTE HAUT ET FORT UNE ORIENTATION DE DÉFENSE
DES ACQUIS ET STATUTS CONTRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE SACCAGE
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

Dans la dernière période, nos militants ont combattu :

- Dans le 1er degré, pour que la FSU et le SNUipp se prononcent pour le retrait pur et simple de la loi Rilhac et contre l'expérimentation-Macron de Marseilledont l'objectif est de faire des directeurs d'école des chefs d'établissements ;
- Dans le 2nd degré, pour que la FSU et le SNES appellent au retrait pur et simple du dispositif des projets locaux d'évaluation et appellent à leur boycott quand il en était encore temps ;
- Dans l'enseignement supérieur et la recherche, pour que la FSU, le SNESup et le SNCS exigent l'abrogation de la LPR et cessent immédiatement de participer à l'élaboration de ses décrets d'application.

Après l'annonce le 6 juillet, par la ministre de la fonction publique, du blocage maintenu et assumé du point d'indice, nous avons combattu contre la participation de la direction de la FSU (et de celle des toutes les organisations de fonctionnaires) à une « conférence » dite salariale dans la fonction publique. Ses objectifs : faire disparaître le point d'indice comme élément constitutif du salaire de tous les fonctionnaires et remettre en cause la grille de rémunération unique de la FP pour aller vers une rémunération individualisée « au mérite », c'est à dire décidée discrétionnairement par les hiérarchies.

Après plus de 4 mois de participation, la direction de la FSU et celle de CGT-FP et de Solidaires-FP, et ce malgré un vif rebond de l'inflation, ont décidé de maintenir leur présence à cette conférence en participant à un groupe de travail ce 19 novembre. Elle se sont contentées d'envoyer une lettre à la ministre lui indiquant que « sans réponse claire et rapide », elles « en tireraient les conséquences et sauraient prendre leurs responsabilités. » (sic)

Les fonctionnaires n'ont pas besoin de circonvolutions face à un gouvernement qui est leur ennemi mortel. La direction de la FSU doit clairement, et sans délai, se retirer de cette « conférence » et demander que les autres organisations fassent de même. Telle est la base pour engager une mobilisation pour arracher une forte hausse du point d'indice et ainsi contribuer au rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 10 ans.

Chronique d'une catastrophe annoncée

La rentrée s'est passée sous les auspices d'une baisse inattendue des effectifs et une hausse du nombre de postes. Cela a permis à l'Inspecteur d'Académie de mettre en place les Grandes Sections dédoublées en REP + sans dégrader trop fortement les conditions d'enseignement dans les autres classes. Il faut ici rappeler que le projet initialement présenté par l'Inspecteur d'Académie en décembre avait conduit à une grève au Printemps. L'Inspecteur d'Académie a aussi créé 76 postes de remplaçant·es et évité des fermetures de classe dans une cinquantaine d'écoles en ordinaire dont les effectifs baissaient.

Mais cette amélioration de la carte scolaire n'a pas tenu bien longtemps face aux besoins du département et aux nouvelles exigences du Covid. Dès le mois d'octobre, le manque de remplaçant·es (250 postes avaient été supprimés depuis le début du quinquennat) s'est à nouveau fait sentir malgré le recrutement en urgence de 37 stagiaires supplémentaires (appelés listes complémentaires) et de 110 contractuel·es. Les enseignant·es en REP + se sont vus retirer leur pondération au mépris des décrets. Chaque jour, de nombreuses classes se retrouvent sans remplaçant·es entraînant une répartition d'élèves dans tous les niveaux, ce qui est contraire aux préconisations sanitaires. Dès décembre, le chaos est complet dans les écoles.

Au manque d'enseignant·es s'ajoute l'explosion des notifications de la MDPH et le défaut inquiétant du nombre d'AESH sur le terrain. La pseudo-mutualisation des moyens permise par les PIAL n'a conduit qu'à une baisse des heures de suivi pour de nombreux élèves et des changements permanents d'emploi du temps de ces accompagnant·es. Face à cette dégradation des conditions de travail, on constate un nombre important d'AESH qui abandonnent et donnent leurs démissions.

Les non-remplacements, le manque d'AESH, la gestion du Covid ont comme conséquence un véritable épuisement professionnel des collègues. Le déni ministériel et l'absence de mesures exceptionnelles pour résoudre les situations les plus difficiles n'offrent aucune perspective d'amélioration.

RENTRÉE 2021 DANS LE 2ND DEGRÉ DANS LE RHÔNE : LA VIGILANCE EST DE MISE !

En collège et lycée GT, nous constatons un effectif moins élevé que prévu en janvier dans le public (+275 élèves au lieu de +1135 élèves en collège, -1000 élèves en lycée). A contrario, dans le privé (même le hors-contrat), le constat de rentrée revoit à la hausse le prévisionnel de janvier (+125 élèves dans le privé sous contrat). Le constat d'un manque d'attractivité du public est criant (2% de perte d'effectifs en 6èmes dans le public par rapport au prévisionnel), des moyens pérennes sont essentiels pour attirer les familles. L'administration ne sait expliquer cette énorme erreur de prévisions (des déménagements vers les zones périphériques sont des pistes envisagées). On ne peut que s'inquiéter d'une refonte des critères aboutissant à des effectifs prévisionnels très restreints à la rentrée 2022. Toutefois, au vu du prévisionnel catastrophique annoncé en janvier, cette erreur nous permet d'être moins sous-doté que prévu au constat de rentrée. Le ratio heures/élèves (H/E) reste d'ailleurs équivalent en collège, tout comme le ratio élèves/division (E/D) en lycée. Mais, les dégradations des conditions de travail et d'encadrement se poursuivent : le taux d'HSA avoisine dorénavant les 10% en collège et 13% en lycée ! Ce constat de rentrée 2021 reste bien insuffisant pour enseigner et apprendre dans des conditions correctes et sereines.

En outre, en lycée, encore une fois seules les DHG totales sont présentées, les élu.e.s FSU au Comité Technique ont réitéré la demande d'une distinction des DHG pré et post-bac (structures organisées différemment) pour une analyse plus honnête des chiffres. Pour la 2ème année consécutive, nous avons la vague impression d'une volonté de complexification du travail des élu.e.s. Nous nous alarmons alors d'un possible déni de démocratie dans les instances départementales rhodaniennes.

Dans la voie professionnelle, moins d'élèves que prévu par les services sont arrivé.e.s dans les classes, ce qui limite la pression sur le remplissage des sections. Les chiffres sont : - 2,4% en 1ère année de CAP et - 1,8% en 2nde Bac Pro par rapport à l'an dernier et une stabilité tous niveaux confondus. Dans l'enseignement privé, c'est une baisse de - 5,2%. Les premières semaines se sont déroulées dans un climat tendu dans certains LP du département. L'arrivée des apprenti.e.s intégré.e.s parmi les groupes d'élèves est une nouveauté dans quelques LP, mais sans réflexion sur l'organisation pédagogique : par ex., les apprenti.e.s doivent suivre 35h de cours alors que les horaires des élèves sont en moyenne de 32 h. Le SNUEP a demandé à l'Inspecteur d'Académie la création de postes d'enseignant.e.s ayant les compétences pour enseigner les bases du français aux jeunes allophones maîtrisant très mal la langue, les besoins étant criants.



Depuis quelques semaines déjà, les comptes Facebook et Twitter du collectif sont actifs. Nous vous encourageons à les suivre.

Nous vous invitons d'ores et déjà au salon Primevères du 25 au 27 février 2022, où PJC 69 tiendra un stand. Ce sera l'occasion d'en apprendre davantage sur ce collectif, mais aussi de rencontrer toutes les associations et syndicats qui le composent.



Dans la perspective des présidentielles, Plus Jamais ça, que ce soit au niveau local ou national, a pour ambition de faire valoir ses propositions élaborées année après année, à savoir « propositions pour un plan de rupture » et « Pas d'emploi sur une planète morte ». Ces propositions sont accessibles sur le site de la FSU 69, n'hésitez pas à les lire et les faire connaître ! Nous devons peser tou.t.e.s ensemble pour contraindre les politiques à prendre la mesure de l'urgence.

DES PROCÉDURES D'EXCLUSION DES EXILÉS RENFORCÉES

RESF combat au quotidien contre tous les procédés d'exclusion :



- Exclusion de très nombreuses mineures isolées de la protection de l'enfance : suspicion généralisée sur les documents d'identité, renforcée par le nouveau système de fichage biométrique.
- Dématérialisation des procédures en préfecture : interminable attente pour obtenir un rendez-vous afin de déposer la demande de titre de séjour.
- Jusqu'à deux ans d'attente du résultat de l'instruction de la demande de titre de séjour. Pas de droit au travail, de droit à l'APL...
- Et toujours des Obligation de Quitter le Territoire Français à l'issue de la période d'instruction.
- Délivrance de titres de séjour très précaires, comme les titres "travailleur·se temporaire" : un titre difficile à renouveler car il manque l'autorisation de travail que l'entreprise aurait dû demander et obtenir via une nouvelle procédure par Internet...

EXTRÊME DROITE

En Europe et dans toutes les régions du monde, on assiste à une poussée très inquiétante des mouvements et idéologies d'extrême droite, aboutissant à l'élection de gouvernements remettant en cause les droits des femmes, des personnes LGBTI et des migrant.e.s.

En France, le développement de ces idées se fait avec le soutien de grands noms des médias comme Bolloré sur fond de crise sociale alimentée par la politique libérale du gouvernement. Cette percée dans les médias contribue à banaliser un discours et des théories portées par les partis et groupuscules d'extrême droite comme les fausses idées sur le soi disant coût de l'immigration, les associations d'idée entre immigration et délinquance ou la confusion entre terrorisme et religion musulmane. Cette influence grandissante a abouti à la création d'un nouveau personnage médiatique, au discours fondamentalement réactionnaire, Eric Zemmour dont il est bien compliqué de prévoir quel sera l'influence sur la campagne entre division des électeurs d'extrême droite entre deux candidatures ou multiplication en élargissant leur recrutement.

En parallèle, les groupes radicaux d'extrême droite, dont plusieurs ont été dissous comme Génération Identitaire, ont quitté des formes d'actions médiatiques pour retourner à des actions plus violentes, comme le démontrent plusieurs attaques de manifestations progressistes, notamment des manifestations féministes ou LGBTI.

Ainsi, Lyon concentre le plus de groupes radicaux d'extrême droite avec à la fois la présence des restes du Bloc Identitaire et de Génération Identitaire, de groupes issus de l'ex-GUD et ex-Bastion Social (Audaces et Lyon Populaire) mais encore de l'Action Française, du « syndicat » étudiant la Cocarde ou des nationalistes autonomes du stade. Ceci s'est traduit par bon nombre d'agressions, d'attaques de locaux militants ou de manifestations, des vitrines des locaux du PCF ou de l'UCL à la Croix Rousse explosées à coups de pierres et de barres de fer, à la manifestation pour les fiertés lesbiennes attaquée, en passant par des jeunes de couleur et/ou militant.e.s agressé.e.s, parfois à coups de couteau, dans le centre ville de Lyon. Face à ces agressions, peu de plaintes aboutissent et l'inaction de la préfecture est pointée du doigt, en particulier en ce qui concerne les locaux des Identitaires, dont le bar et la salle de boxe restent encore ouverts dans le Vieux Lyon et servent de base arrière pour leurs actions violentes malgré la dissolution de leur organisation.

Mais dans ce contexte délétère, les réponses sont nombreuses et, bien souvent, unitaires. Ainsi, nationalement, la FSU a été à l'initiative d'un appel intersyndical dans l'éducation, réunissant FSU, CGT, UNSA et Solidaires, pour lutter contre les idées d'extrêmes droite. Localement, la FSU 69 a appelé à plusieurs manifestations, notamment pour demander la fermeture des locaux des identitaires et continuera à agir dans le cadre du collectif pour la fermeture des locaux fascistes et de participer aux initiatives intersyndicales.



COLLECTIF JAMAIS SANS TOIT : PAS UN ENFANT À LA RUE !



Le samedi 20 novembre, nous avons fêté la signature de la Charte de Droits des enfants. Celle-ci garantit aux enfants un droit au logement. Pourtant, la Préfecture refuse de le mettre en œuvre alors que cela avait été possible pendant le confinement. En mars 2020, la Préfecture avait mobilisé tous les acteurs et actrices professionnel·les, bénévoles, militant·es pour repérer et héberger les familles sans abri. Depuis l'État est retombé dans ses vieux travers.

Alors bien sûr, les collectifs Jamais sans Toit se sont réactivés pour faire face à la détresse des 108 élèves et leurs familles qui dorment dehors. Les goûters solidaires se sont multipliés, les occupations d'école aussi comme les interpellations des institutions : mairies, métropole, préfecture. La FSU continue de soutenir les actions des collectifs Jamais sans Toit. Elle l'a fait à nouveau au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale des 18 novembre et 7 décembre à la Préfecture en interpellant le préfet au nom de l'intersyndicale et de la FCPE.

La FSU a participé aussi à la manifestation du samedi 20 novembre qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes en un cortège dynamique des Terreaux jusqu'à la Préfecture. Cette manifestation a permis de faire pression sur la Préfecture et sur la Mairie de Lyon qui s'était engagée à ce qu'il n'y ait aucun enfant à la rue cet hiver et de donner un éclairage médiatique supplémentaire aux occupations d'écoles.

La FSU apporte aussi tout son soutien aux écoles occupées, 6 en ce début de mois de décembre pour héberger une quarantaine d'enfants et continuera à relayer leurs combats et à interpeler les pouvoirs publics pour rappeler que, pour nos élèves, un toit c'est un droit, faisons respecter la loi !



LA FSU 69 REJOINT LE COLLECTIF DES DROITS DES FEMMES 69

Le collectif Droits des Femmes 69 est issu du collectif de défense de l'IVG 69 formé en 2010 contre les restructurations hospitalières qui menaçaient l'accès à l'IVG à Lyon. Composé d'associations féministes, d'organisations politiques, de syndicats, ce collectif intégrait aussi des professionnel·les des centres d'IVG. Progressivement, il a servi de base pour organiser d'autres mobilisations de solidarité internationale (soutien aux femmes kurdes, Women's march...) et des actions les 8 mars et 25 novembre. En 2019, il a été proposé de rendre plus lisible cette diversification des thématiques en créant le collectif Droits des Femmes 69.

En parallèle de différentes interventions, la FSU 69 rejoint le collectif Droits des Femmes 69.

La loi dite de Transformation de la Fonction publique conduit à l'affaiblissement des compétences des actuels CHCST, instances de représentation des personnels pourtant indispensables pour traiter efficacement des questions de sécurité et de conditions de travail et donc des violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail.

Partout, la FSU intervient pour protéger la situation d'emploi et la carrière des victimes (aménagement d'horaires, de postes, prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais...). La FSU intervient dans les instances nationales et de proximité pour exiger que les plans d'égalité professionnelle soient financés à hauteur des enjeux : des moyens pour la prévention et l'accompagnement des victimes doivent être dégagés sans délais.

#MeToo, en libérant la parole des victimes, a permis de révéler l'ampleur de ces crimes. Alors que près d'un·e français·e sur 10 a été victime d'inceste, le gouvernement doit aller au-delà des déclarations d'intention et modifier la loi pour offrir une véritable protection aux victimes. L'école joue un rôle essentiel dans la détection de ces situations. Dans toute la Fonction Publique, la FSU revendique le renforcement et le développement de la formation de tous les professionnels et des équipes pluridisciplinaires permettant le repérage de ces situations, en particulier par le renforcement des moyens dédiés au service social et à la consultation des infirmier·es dans les établissements scolaires. La FSU exige le déploiement à l'École d'une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves. Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'École de l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective.

Expérimentation Avenir Pro : après les entreprises, Pôle Emploi entre dans les lycées pros

Après un test dans trois académies, Pôle Emploi lancerait une expérimentation d'accompagnement pour 100 élèves des classes terminales dans 4 lycées pros de la Métropole de Lyon (tirés au sort) à partir de janvier 2022. Les groupes d'élèves, qui souhaitent arrêter leurs études, auront un accompagnement individuel et collectif par un.e conseiller.e de Pôle Emploi dédié.e. Les psychologues de Pôle Emploi pourraient aussi intervenir, mais aussi des employeur·ses, Après une première phase de janvier à juin, 50 jeunes après l'obtention de leurs diplômes seraient tirés au sort sur les 100 initiaux pour être accompagnés et orientés pendant les 4 mois suivants pour trouver un emploi.

Le constat de Pôle Emploi s'appuie sur le fait que les jeunes peu qualifiés ont de grandes difficultés à s'insérer dans l'emploi. (..) Le taux de chômage élevé de ces jeunes résulte en grande partie de problèmes de rencontre entre la demande de travail de certaines entreprises, structurellement confrontées à d'importantes difficultés de recrutement et l'offre de travail des jeunes qui manquent de repères pour trouver des emplois qui leur conviennent.

Ce discours est plus que contradictoire : pourtant voie d'excellence selon Blanquer, les formations de la voie professionnelle ne formeraient-elles pas à un métier ? Un.e jeune diplômé.e avec un bac pro ne serait qu'« un.e jeune peu qualifié.e », mais qu'on juge bon cependant d'accompagner vers l'emploi ! Pourquoi alors ne pas lui proposer une poursuite de formation réfléchie et accompagnée par nos Psy-EN de l'Education Nationale ? Une question sous-jacente : va-t-on orienter ces jeunes, qui ne sont pas tous et toutes majeur·es, vers les métiers en tension comme le souhaite M. WAUQUIEZ à la région ? Mais dans ce cas, il faudrait de nouveau les former ce qui ne semble pas prévu dans l'expérimentation.

Pour le SNUEP, "l'adéquationnisme" n'a pas à être l'objectif d'une formation initiale qui doit être choisie par l'élève et dont le projet doit pouvoir évoluer au cours de l'année, avec ou sans poursuite d'étude. Alors que le ministère a fortement diminué les heures d'enseignement aux métiers avec sa réforme de la voie pro, c'est de plus d'heures de formations dont ont besoin les jeunes pour bien se préparer à un métier. Ne faudrait-il pas plutôt accompagner les élèves les plus éloignés de l'emploi ?



AIDE SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE

Le Ministère de l'Education Nationale consacre une partie de son budget à l'action sociale en faveur des personnels. La FSU porte la revendication d'une hausse des crédits d'action sociale, qui sont bien plus faibles dans notre ministère que dans d'autres, malgré la stagnation durable de nos rémunérations. Majoritaire aux élections professionnelles, la FSU a donc la majorité des sièges aux commissions nationale, académiques et départementales d'action sociale (CNAS, CAAS, CDAS). Les personnels peuvent bénéficier de prestations inter-ministérielles (PIM) et d'actions ministérielles ou d'initiative académique (ASIA) (guide des prestations ici : <https://fsu69.fsu.fr/action-sociale-prestations-inter-ministerielles/>). Les élu.e.s à la CAAS de Lyon ont ainsi demandé dernièrement la dotation d'une aide financière aux AESH pour les aider à payer leur permis de conduire (comme cela se produit dans d'autres académies), ainsi qu'une réflexion quant à l'augmentation de l'aide maximale individuelle octroyée en CDAS (modalités à venir).

Les prestations d'action sociale interministérielle (ASI) souffrent d'un grand déficit de communication de la part de notre ministère. Grâce à l'action incessante de la FSU depuis plusieurs années, l'administration se décide enfin à informer sur cette thématique. N'hésitez pas à diffuser largement ces informations autour de vous, afin que chacun.e puisse faire valoir ses droits. La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique met enfin en ligne un simulateur pour les prestations d'action sociale interministérielles suivantes : CESU garde d'enfants 0-6 ans, chèques vacances, aide à l'installation des personnels (AIP) et au maintien à domicile, pour les pensionné.e.s de l'Etat.

Il suffit pour chaque collègue de compléter son profil (situation personnelle, revenus, enfants) et le simulateur indique les prestations dont chacun.e peut bénéficier. Le lien vers le simulateur est ici : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI>

Enfin, vous trouverez le bilan des CDAS 69 (2020-2021) ici : <https://lyon.snes.edu/Bilan-CDAS-69-L-action-Sociale-dans-le-Rhone-2020-2021.html> avec le calendrier prévisionnel des CDAS pour l'année 2021-2022. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question liée à ces problématiques !

fsu
Rhône

Trimestriel de la Section du Rhône de la FSU
Bourse du Travail Place Guichard 69 003 Lyon
Tél : 04 78 60 04 80
Prix du N° : 0,80 € Abonnement : 3 €
Directeur de la Publication N. PAGLIAROLI
Imprimé par nos soins

Le secrétariat départemental

François Jandaud
Nadège Pagliaroli
François Clément
Benjamin Grandener
David Millaud
Manon Pilloy
Laure Tomczyk

FSU Rhône
Bourse du Travail
Place Guichard
69003 - LYON
tél : 04 78 60 04 80
mail : fsu69@fsu.fr

Toutes les infos sur
<https://fsu69.fsu.fr/>